

Communiqué de presse

Le 8 décembre 2023

## **Pacte pour la transition écologique et industrielle de la centrale de Cordemais et de l'estuaire de la Loire : l'Europe, l'État et la Région mobilisent ensemble 132 M€ pour des nouveaux projets**

Fabrice RIGOLET-ROZE, Préfet de la région Pays de la Loire réunissait ce vendredi 8 décembre l'ensemble des signataires du pacte pour la transition écologique et industrielle de la centrale de Cordemais et de l'estuaire de la Loire et les acteurs du territoire, en présence du délégué interministériel aux territoires en transition énergétique Yves SCHENFEIGEL et d'Antoine CHEREAU, 1<sup>er</sup> vice-Président de la Région Pays de la Loire.

Cette réunion avait pour objet de partager les dernières actualités concernant les conditions de fonctionnement de la centrale et l'avancement des projets inscrits au pacte de territoire signé en 2019 et des projets structurants en matière de transition écologique et industrielle de l'estuaire.

### **Une ambition en faveur de la transition écologique et industriel de l'estuaire de la Loire**

Face à l'enjeu d'une économie neutre en carbone à l'horizon 2050, la démarche de transition écologique de l'estuaire de la Loire passe par le développement de nouvelles filières et par l'accompagnement vers de nouveaux métiers. Une dynamique a été initiée au travers de la réalisation des projets inscrits dans le Pacte (ECOCOMBUST) et des nouveaux projets qui contribuent aux mêmes objectifs, comme la démarche « Zone Industrielle Bas carbone » (ZIBAC) porté par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, la CARENE, la Communauté de Commune Estuaire et Sillon et des industriels.

Pour amplifier cette logique, le 24 janvier dernier, le Président de la République a confirmé le cap d'une transformation de la centrale pour produire de l'électricité 100 % décarbonée, à partir de biomasse, à compter de 2027. Cette annonce donne de la visibilité pour plusieurs années. Les travaux déjà lancés par EDF permettront de définir précisément le calendrier et le scénario de mise en œuvre au printemps 2024.

Par ailleurs, les efforts conjoints de la Région et de l'Etat au niveau européen ont permis d'obtenir un nouveau Fonds pour ce territoire, le Fonds pour une transition juste (FTJ) à hauteur de 69 M€, dont 48 M€ gérés par la Région au titre des investissements et 21 M€ au titre de l'accompagnement des compétences. En outre, l'obtention de ce label européen « territoire de transition juste » donne accès aux acteurs du territoire à d'autres sources supplémentaires de financements dédiés (Invest EU, facilité de prêt pour le secteur public), dont certaines collectivités ont commencé à s'emparer pour accélérer leurs projets de mobilité durable décarbonée.

### **Des financements publics significatifs pour accélérer et accompagner la transition**

A l'occasion de ce comité, l'État et la Région ont donné leur accord de principe au soutien du projet ECOCOMBUST à hauteur de 90 Millions d'euros maximum via les fonds Etat et le Fonds pour une transition juste.

La Région a également confirmé la mobilisation de l'intégralité de l'enveloppe restante du Fonds pour une transition juste au profit de 10 autres projets structurants d'investissement, dont 4 projets inscrits au pacte de Cordemais, qui contribueront au développement des nouvelles filières de la transition écologique de l'estuaire :

- Soutien à la transition écologique des entreprises : projet « Maison de l'entreprise - transeco2 » (inscrit au pacte) ;
- Expérimentation de production locale d'énergie renouvelable : projets « OSER » et « BALEIN » ;

- Développement des énergies marines renouvelables : projet « Accueil de navires charges de la maintenance de parcs éoliens en mer dans le port de La Turballe » (inscrit au pacte) et projet « Open-C » de développement du site d'essais en mer SEM-REV pour l'éolien en mer » ;
- Développement de la filière hydrogène : projet « HYMEET » et « FARWIND » ;
- Développement de la filière de propulsion vélique : projet « CWS » ;
- Rénovation énergétique des logements sociaux (inscrit au pacte) : 2 opérations sur le territoire.

Enfin, dans le cadre du volet « Compétences » du Fonds de Transition Juste, 5 millions d'€ ont déjà été sollicités via notamment 2 opérations

- Le soutien de l'opérateur de compétences de l'inter-industrie (OPCO 2i) qui accompagnera 900 salariés au développement de leurs compétences ou à leur reconversion
- Le soutien à la démarche conjointe de la Communauté de communes d'Estuaire et Sillon et la CARENE pour accompagner le développement des compétences liées à la transition énergétique.

Ces montants s'ajoutent aux financements contractualisés dans le cadre du volet mobilité du CPER 2023-2202 à hauteur de 50M € pour accélérer la transition du modèle économique du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire et aux financements de 3,3 M€ par l'Etat de la démarche ZIBAC.

---

**Région des Pays de la Loire,**

Sophie Ferger : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 65 30 / 07 72 21 16 97

[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr) - @paysdelaloire

**Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI) - 02 40 41 20 91 / 92

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr) - [www.pays-de-la-loire.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.gouv.fr) - @Prefet44